



DÉLIBÉRATION N° 120/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

OBJET :

FINANCES

Budget Communal – Décision
Modificative n° 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le dix-neuf octobre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni
sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 octobre 2023.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – M. Christophe VIEIRA – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

M. Emmanuel DENIS par M. David JARDINE.
Mme Caroline POULET par M. Jean-Baptiste BLEHAUT.
Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU.
Mme Véronique CHARTIER par M. Eric AGBESSI.
M. Daniel BAPTISTE par M. Joël DE AMORIM.
M. Alexis VALLENT par M. Halim YALCIN.

M. Halim YALCIN est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, informe l'assemblée que le budget primitif pour l'année 2023 ayant été adopté le 02 mars dernier, il convient de réajuster certains crédits pour prise en compte d'informations et/ou d'événements postérieurs au vote de ce dernier.

Ainsi, **le Conseil Municipal**, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, **par 22 voix « pour » et 5 « abstentions » :**

- **DÉCIDE** de procéder aux ajustements de crédits suivants pour l'exercice 2023, sur le Budget Communal comme suit :

Fonctionnement - Dépenses				
Section	Chapitre	Article	Libellé	
FONCT.	66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000 €
FONCT.	023	023	Virement à la section d'investissement	- 20 000 €
Investissement - Dépenses				
INVEST.	204	20421	Privé : Bien mobilier, matériel	- 20 000 €
Investissement - Recettes				
INVEST.	021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 20 000 €

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture

le : 2/11/2023

Publié ou notifié

le : 7/11/2023

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

